

# Commission des affaires régionales et intercommunales de la commune de Cheseaux-sur-Lausanne

A l'attention du Conseil communal de  
Cheseaux-sur-Lausanne

Cheseaux, le 1<sup>er</sup> septembre 2014

## **Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis no 45/2014**

La commission, en date du 28 août 2014, a traité le préavis susmentionné en présence des représentants des commissions des communes de Boussens et Bournens, du Conseil de Direction, dont Monsieur Michel Haslebacher, directeur de l'Etablissement secondaire de la Chamberonne et Monsieur Pierre Haemmerli, Municipal en charge des Ecoles.

Messieurs Michel Haslebacher et Pierre Hämmerli ont répondu aux questions des divers intervenants.

Dans l'article 3, il ressort que la partie concernant les 2,5 km pose un problème de compréhension. Il est proposé de mettre dans les annexes une précision.

Dans le même article aux alinéas 2 et 3, il a été demandé un certain nombre d'éclaircissements en particulier en citant les classes 5P et 6P et 9S à 11S par rapport aux autres classes qui pourraient potentiellement prendre également des transports publics.

Il sera donc précisé dans les annexes que les élèves peuvent être amenés à prendre les transports publics ou le bus scolaire selon les effectifs de l'année.


### Conclusion :

Dans l'ensemble, le règlement n'a pas posé de problèmes particuliers et la commission propose au Conseil communal d'accepter le préavis 45/2014, au vu de ce qui précède et de la décharger de son mandat.

La commission :

Mesdames Anne Pécoud, Ursula Marclay – excusée – et Annick Péguiron  
Messieurs Edmond Fleury et Raphaël Bugnon, Président

Le président et rapporteur



Raphaël Bugnon